

opportun de faire boire de l'eau minérale à la personne qui voyageait avec lui, et qui, de temps à autre, éprouvait de l'incontinence d'urine. Nous ajournâmes notre réponse, et, après avoir questionné un matin madame X..., nous reçûmes d'elle cet aveu : une ou deux fois par mois, elle se réveillait avec de la céphalalgie, quelques taches ecchymotiques sur le blanc de l'œil, et ayant uriné dans son lit. Elle restait maussade généralement toute la journée, et, elle ne reprenait sa gaieté que le soir ou le lendemain. Sa langue portait les traces de nombreuses petites éraillures. L'épilepsie nocturne ne me parut point douteuse un seul instant. Je parlai d'un état nerveux probablement convulsif; je conseillai l'usage de préparations de belladone, et je prescrivis certaines mesures hygiéniques appropriées. J'en avais déjà trop dit, et l'on me sut un très mauvais gré du jugement que j'avais porté. Je n'avais plus entendu parler de cette malade, lorsque le hasard me la fit retrouver, en 1869, dans un établissement d'aliénés. Je demandai à voir les notes qui la concernaient, et, sur le registre légal, je lus sans étonnement ces mots : *épilepsie, démence, érotisme ancien. Est encore bonne musicienne.*

Aux faits qui précèdent, je pourrais encore ajouter l'exemple suivant : En mars 1870, lord\*\*\* reçut dans son salon, à Londres, un coup de pistolet, de la part d'un de ses secrétaires, qu'il venait de congédier pour causes d'inexactitude et d'irascibilité. Lord\*\*\* ne fut pas atteint et s'expliqua d'autant moins cette agression qu'il avait fait remettre quelques heures auparavant, à titre d'indemnité, une très large gratification à son ancien employé.

L'auteur de la tentative criminelle fut arrêté à Paris, au sortir d'un restaurant très renommé. Je fus officiellement chargé de l'examiner et je découvris que B.-W. F..., âgé de vingt-sept ans, urinait au lit deux ou trois fois par mois; que son père était mort à la suite d'un alcoolisme chronique et que son jeune frère s'était suicidé. Il déclara n'avoir aucun souvenir de ce qui s'était passé et se montra très heureux de n'avoir pas atteint lord\*\*\* qu'il honorait par-dessus tout!

B.-W. F... portait des traces nombreuses de morsures linguales, et je diagnostiquai une « grande probabilité d'accès nocturnes d'épilepsie ». Lorsque des agents de la police anglaise vinrent chercher ce jeune homme, ils déclarèrent que, d'après deux médecins de Londres, il serait épileptique et aurait à l'insu de lord\*\*\*, reçu des soins spéciaux pour une aliénation mentale qui aurait duré cinq jours.

§ 3. — De l'épilepsie larvée et de l'épilepsie méconnue.

Il existe une catégorie d'individus qui, à des époques jusqu'à un certain point périodiques, sont susceptibles de présenter tout à coup des anomalies intellectuelles d'une durée très brève, des étrangetés de caractère, des violences de langage, des écarts de conduite ou des impulsions fâcheuses, avec ou sans troubles hallucinatoires de la vue, parfois avec une véritable *aura*, mais invariablement avec la perte absolue du souvenir de tout ce qui a pu se passer pendant ces éclipses partielles de raison, de volonté et de liberté

morale. Ces individus, qui accomplissent parfois les actes les plus inattendus, ne sont excentriques, immoraux, extravagants ou malfaisants qu'à leur heure, et chaque fois qu'ils sont repris de leur sorte d'absence, ils disent identiquement les mêmes mots, s'emportent de la même façon, profèrent les mêmes injures, commettent les mêmes actes et obéissent aux mêmes impulsions. Il y a là quelque chose comme un mécanisme à répétition, et, en face de ces retours d'une similitude uniforme, il semble, en vérité, qu'un objectif photographique ait surpris, circonscrit et immobilisé la manifestation vésanique, qu'il en reste un cliché indélébile et qu'une épreuve nouvelle soit tirée de temps en temps.

Ces individus, en dehors du début de la paralysie générale et de toute cause alcoolique — et je tiens par-dessus tout à élaguer complètement la paralysie générale et l'alcoolisme du sujet qui va nous occuper — sont fréquemment pris, dans leurs moments de trouble, du besoin automatique de marcher tout droit devant eux, sans but défini, sans direction arrêtée, et ils sont parfois loin de leur domicile ou du centre de leurs affaires, lorsqu'ils reviennent à eux; ils abandonnent aussitôt leur course inconsciente et reprennent logiquement le droit chemin. Qu'on le sache bien, ces hommes qui, à des intervalles plus ou moins éloignés, vagabondent ainsi sans le savoir, sont affectés d'épilepsie fruste ou larvée. Chez eux, la symptomatologie est inachevée et on ne retrouve que le côté intellectuel de la terrible névrose. Le vertige, l'accès incomplet et la grande attaque convulsive font défaut, ne se produisent que beaucoup plus tard ou ne se montrent jamais.

En archéologie, on dit qu'une inscription est *fruste* lorsqu'elle est en partie effacée et qu'il n'en reste qu'une ligne, qu'un mot, qu'une lettre, et même qu'un point seulement. A l'aide des signes qui ont été conservés, l'archéologue rétablit l'inscription perdue, et le numismate déchiffre une médaille altérée par le temps; eh bien, le médecin, dans certains cas donnés, doit s'emparer d'un mot de la phrase morbide et avec ce mot reconstruire la phrase tout entière. A Dublin et à Paris, Graves et Trousseau n'ont point agi autrement lorsqu'ils ont observé et décrit des pyrexies exanthémateuses sans exanthème, des catarrhes morbilleux sans éruption rubéolique, et des anasarques d'emblée sans indices scarlatins à la peau. N'a-t-on pas décrit la pellagre sans érythème et ne diagnostique-t-on pas tous les jours la goutte chez l'enfant atteint de gravelle, chez l'adolescent qui a des accès d'asthme, ou chez l'adulte sujet à des migraines? Et cependant, chez cet enfant, cet adolescent et cet adulte, la peau est nette et indolore et les articulations sont libres.

L'épilepsie fruste ou larvée ne doit pas être confondue avec l'épilepsie *méconnue*, et, à cette occasion, je veux incidemment dire quelques mots de cette dernière.

Trousseau répétait souvent ces paroles : « L'épilepsie est la maladie que l'on méconnaît le plus souvent. » Au premier abord, cette opinion peut passer pour une témérité de langage, car il paraît surprenant que l'on puisse très fréquemment commettre des erreurs à l'occasion d'une maladie en appa-

rence si facile à diagnostiquer; eh bien, j'ai reconnu, pour ma part, que l'illustre clinicien de l'Hôtel-Dieu avait dit vrai.

Comme médecin du dépôt de la préfecture, j'ai vu entrer en moyenne cinquante mille individus par an dans cet abri provisoire d'assistance et de répression. Au milieu de cette multitude d'enfants abandonnés, de mendiants, d'infirmités, de délinquants de tout âge, de tout sexe et de toute condition, de criminels, de filles publiques ou de vieillards impotents, j'ai été surpris de rencontrer souvent les mêmes individus et d'apprendre d'eux qu'ils étaient toujours poursuivis pour le même délit. En les questionnant méthodiquement sur leur état de santé, j'ai maintes fois retrouvé dans leurs malaises, leurs étourdissements, leurs migraines, leurs évanouissements, leurs incontinenances nocturnes d'urine, leurs coups de sang, leurs absences momentanées de raison ou leur abolition de la mémoire, les caractères certains du vertige épileptique, de l'accès incomplet ou de la grande attaque d'épilepsie. Avec le vertige épileptique, si rapide qu'on le suppose, rien n'est plus facile que de reconstruire l'épilepsie et de s'expliquer alors comment le même homme peut être conduit, presque périodiquement, aux mêmes singularités intellectuelles, aux mêmes actes anormaux, sans que les conditions, les caractères principaux ou les plus petits détails de ces singularités, de ces impulsions et de ces actes, soient modifiés en quoi que ce soit. Qu'il s'agisse de vagabondage, d'outrages aux agents, de rébellion, de violences, de cris séditieux, de vols à l'étalage, de coups et blessures, de scandale ou d'obscénités sur la voie publique, d'outrage à la morale, de tentatives de suicide, d'incendie ou de meurtre, les faits se passent d'une manière identique et s'accompagnent des mêmes circonstances insolites. Les procès-verbaux en font foi.

Chez ces individus, l'épilepsie a été méconnue, mais elle existait, et, pour la trouver, il a suffi de la chercher. La difficulté médico-légale n'aboutissait donc qu'à une simple question de clinique.

Autre chose est l'épilepsie larvée, et le diagnostic en est bien autrement difficile, puisque d'un état mental inséparable de la névrose dans un grand nombre de cas, il s'agit de remonter à la névrose elle-même, de la constituer, et d'en faire saisir les applications pathologiques et légales.

Une dame, d'une haute distinction et d'une rare bienveillance, fait entendre tout à coup, à des intervalles presque réguliers, — tous les quinze jours environ, — les paroles les plus injurieuses, les plus cyniques et les plus viles, et cela pendant une ou deux minutes à peine, n'importe où, dans son salon, à table, à l'église ou au théâtre. Cette dame est très intelligente et très respectable. Au lieu d'une épigramme, d'une injure ou d'une obscénité, que l'on suppose un assassinat et voilà une situation émouvante et terrible qui s'imposerait aux recherches de la justice et aux méditations de la science! Cette dame, dont j'ai plusieurs fois entendu parler par Trousseau, ne se souvenait d'aucune de ses paroles. Dans mon opinion, elle était une épileptique larvée.

Voici un jeune homme très intelligent et qui appartient à une famille d'un rang très élevé. Il ne manque de rien et tous ses désirs sont comblés. Il a des

goûts aristocratiques et des habitudes mondaines. Trois ou quatre fois par an, il éprouve à l'estomac une sensation particulière, toujours identique, et, dans l'espace de quelques secondes, il se sent envahi par une sorte de vapeur qu'il ne peut pas définir, et son intelligence se trouble aussitôt. Lorsqu'il recouvre sa lucidité, au bout de quelques heures et parfois d'un, de deux ou de trois jours, il est fort surpris de se trouver harassé de fatigue, très loin de chez lui, en chemin de fer ou en prison, les vêtements en désordre, couvert de poussière ou de boue, ne se souvenant de rien de ce qui a pu se passer et ayant dans les poches des porte-monnaies, des portefeuilles, des bijoux, des foulards, des porte-cigares, des canifs, des couteaux, des dentelles, des billets de banque, de l'or, des sous, des lettres, du papier à cigarettes, des sondes en gomme, un hochet, une médaille de sauvetage, deux tabatières, un sifflet, des clefs et des cure-dents. Un commissaire de police, qui a classé et numéroté tous ces objets, l'interroge sur leur provenance, et le jeune homme balbutie et déclare en rougissant qu'il ne se rappelle de rien, qu'il vient d'avoir *sa maladie* et qu'il est bien malheureux.

La famille en pleurs intervient aussitôt, produit des pièces établissant que des faits analogues et tout aussi inexplicables se sont déjà produits, que X... a volé dans les foules, à la sortie des théâtres, à son cercle, sur un bateau à vapeur, dans des hôtels ou dans les plus immondes réduits, et elle affirme que cela ne peut pas être une monomanie, puisqu'il n'a ni conscience ni souvenir de l'acte commis, et que cela ne peut pas être non plus le résultat d'un crime, puisque dans le milieu où il vit et dans sa position de fortune, ce crime serait d'une absurdité inadmissible. Ne sait-on pas d'ailleurs que ce jeune homme est d'une scrupuleuse droiture et d'une loyauté d'allures qui défient toute critique?

Cette espèce d'*aura* se reproduisant trois ou quatre fois par an, ce trouble mental qui lui succède, cette amnésie et ces actes invariablement les mêmes, ont éclairé pour moi une situation que l'on trouvait embarrassante et scabreuse. J'ai été d'avis qu'une épilepsie larvée faisait tous les frais de cette vénerie insolite et de cette anormale criminalité. — J'ai perdu de vue ce jeune homme et sa famille.

J'arrive maintenant à l'exposé de faits cliniques observés de très près, suivis pendant longtemps et bien autrement probants.

OBSERVATION CXLII. — Instincts d'une grande perversité. — Manifestations psychiques de l'épilepsie, sans accidents somatiques. — Épilepsie survenue plus tard<sup>1</sup>.

En 1861, je fus consulté par une famille d'artistes au sujet d'un petit garçon de neuf ans, dont la méchanceté par instants n'avait point de bornes, et qui ne se plaisait alors qu'à tourmenter ses camarades, à maltraiter cruellement ses deux sœurs, ou à faire souffrir des animaux. Fourbe, voleur, adonné à l'onanisme, il avait plusieurs fois essayé de mettre le feu et causait à ses parents une inquiétude

1. Observation personnelle.

et une affliction extrêmes. Le père de l'enfant était organiste, avait de son talent une opinion ridiculement exagérée et commettait de très fréquents excès alcooliques. La mère donnait des leçons de piano, et, avec une intelligence et un dévouement hors ligne, elle tenait tête aux événements et suffisait à tout. Elle m'avoua un jour que l'un de ses frères s'était pendu.

Partant de cette idée que l'épilepsie joue, sans que l'on y prenne suffisamment garde, un rôle considérable dans la perpétration des actes pervers qui amènent chaque jour tant d'enfants dans les colonies pénitentiaires, je me plaçai au point de vue d'une épilepsie larvée, de vertiges méconnus ou d'attaques nocturnes, et je prescrivis un traitement approprié. Au bout de six mois, sans que la mère du petit garçon, qui s'était privée de sommeil pendant un grand nombre de nuits, eût pu saisir le plus léger phénomène épileptique, une amélioration très marquée se manifesta dans les dispositions intellectuelles, morales et affectives de l'enfant, et son placement put avoir lieu dans un petit séminaire, non loin de Paris. Seulement, il fut convenu que le traitement serait repris tous les trois mois pendant trente jours consécutifs.

J'avais été vivement frappé de ce fait, et j'en parlai, en 1864, dans *La folie devant les tribunaux*, mais je perdis de vue la famille et mon observation resta incomplète.

En octobre 1872, un jeune sergent d'un bataillon de chasseurs de Vincennes se présenta chez moi de la part de sa mère devenue veuve et tombée dans une grande misère. C'était mon ancien petit malade, et j'appris de lui qu'on venait de le réformer parce qu'il tombait du haut mal depuis quatre ou cinq mois! Ainsi donc, guidé par quelques circonstances héréditaires et surtout par l'état intellectuel spécial de l'enfant, j'avais reconnu très longtemps à l'avance l'estampille de l'épilepsie. Qu'était ce jeune garçon, en 1861? Un épileptique larvé. Il est toujours en traitement.

OBSERVATION CXLIII. — Assassinat sans motifs. — Fugues inconscientes. — Amnésie. — Épilepsie larvée — Mise en liberté. — Détails cliniques sur son père, sequestré dans un asile d'aliénés<sup>1</sup>.

En mai 1867, Philibert V..., âgé de vingt ans, assassine au coin de la rue Princesse, à cinq heures du matin, un paisible père de famille qu'il n'avait jamais vu et qui emplissait tranquillement un seau d'eau à la borne-fontaine. Il est arrêté rue de l'Ancienne-Comédie, son couteau sanglant à la main et conduit au poste; puis, après une sommaire interrogation, il est envoyé au dépôt de la préfecture et confié à l'examen du médecin de l'infirmerie spéciale des aliénés.

Placé dans mon service, à Bicêtre, Philibert V... me paraît au premier abord un garçon doux, raisonnable, et incapable d'un mauvais sentiment. Il ne se souvient de rien, s'étonne d'avoir été renfermé et demande à retourner chez sa mère.

J'interroge alors sa mère, et j'apprends que Philibert V... n'a jamais été atteint de maladies sérieuses, qu'il se porte habituellement très bien, qu'il est sobre et bon travailleur, mais que, de temps en temps, il est original, bizarre, irascible, menaçant et qu'il fait volontiers des *coups de tête*. Il sort alors très troublé, se dirige généralement du côté des bois de Meudon, et rentre tout courbaturé au bout de

1. Observation personnelle.

vingt-quatre, trente-six ou quarante-huit heures, et, de la meilleure foi possible, il ne peut dire ni où il est allé, ni ce qu'il a fait, ni où il a couché, ni ce qu'il a mangé! Il se remet à travailler et redevient aussitôt ce qu'il était auparavant.

La veille du crime, Philibert V... avait passé toute sa journée à l'Exposition universelle et il en avait rapporté des brochures protestantes qu'il lut pendant la nuit, malgré les supplications de sa mère qui l'engageait à prendre du repos. Il s'était levé très exalté, s'était habillé avec bruit, avait injurié sa mère, s'était emparé du couteau de cuisine et était descendu furieux. C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il tua la première personne qu'il rencontra.

Dès son arrivée à Bicêtre, je fus convaincu de son amnésie. Sachant que l'aliéné se rappelle de l'acte criminel qu'il a commis, et que l'épileptique, au contraire, ne se souvient pas de ce qu'il a fait, je n'hésitai pas tout d'abord à me faire une opinion.

Du mois de mai au mois de septembre 1867, il n'a présenté qu'une seule fois de l'excitation intellectuelle passagère et un état de demi-turbulence, mais aucun phénomène épileptique proprement dit. Le 19 septembre, il fut transféré administrativement dans l'asile de son département, et, le 26 septembre 1870, il fut rendu à la liberté. — Qu'est-il devenu depuis?

Son père, François V..., ouvrier serrurier, a été traité du 22 juin au 19 juillet 1850 à l'hôpital de la Charité, pour un « délire aigu ». Sujet à des emportements non justifiés et à « des moments de démence furieuse, il a failli par ses étreintes étouffer un jour son plus jeune enfant<sup>1</sup> et il a serré une autre fois sa femme à la gorge ».

Un commissaire de police fait une enquête, et voici ce que des témoins déclarent : « ... Tout à coup sa figure se décomposa et fut horrible à voir. Il fondit sur sa femme avec une telle violence que j'ai cru que c'en était fait d'elle! — Il m'étonna un jour par le discours sans suite qu'il me tint. Il parla sans cesse de poignards et me dit qu'il en voyait de tous côtés. Je l'avais cru jusqu'alors fort sensé, mais il m'épouvanta. » Dirigé sur le dépôt de la préfecture, le docteur Chambert examine François V..., et signe, à la date du 23 juillet 1850, le certificat suivant : « Trouble mental. Un peu d'affaiblissement de la mémoire. Habitude extérieure mélancolique. Ce malade paraît sujet à des emportements, à des accès furieux. Il avait été affecté de délire aigu, il y a peu de temps. »

François V... est placé à l'hospice de Bicêtre, et M. le docteur Félix Voisin porte sur le malade ces diverses appréciations :

1° « La démence me paraît incontestable chez ce pauvre malade. » (24 juillet 1850.)

2° « Même état. » (8 août 1850.)

3° « Démence. Il reste encore quelques idées mélancoliques dans sa tête. Parfois il se montre colère et violent. Il peut être transféré sous bonne surveillance dans son département. » (29 novembre 1853.)

Après vingt années voici ce que m'écrivit le médecin qui lui donnait des soins dans un asile de province : « En raison de ses impulsions et de quelques actes de violence, il a été retiré des ateliers. On l'occupe un peu dans les services généraux de la maison. Il n'a jamais eu d'accès d'épilepsie, est en démence et jouit encore aujourd'hui d'une certaine activité machinale. »

En réfléchissant bien à toutes les particularités morbides qu'ont présentées les deux V..., je crois pouvoir déclarer que ces deux malades ont été des épileptiques larvés.

1. Philibert V..., celui-là même dont l'observation précède.

OBSERVATION CXLIV. — Délire maniaque avec hallucinations de la vue et impulsions extrêmement dangereuses. — Soupçon d'une épilepsie larvée. — Bromure de potassium employé comme pierre de touche<sup>1</sup>.

En 1872, un sieur F..., âgé de trente-six ans, se trouvait en traitement à l'asile de Ville-Evrard. Il était loquace, incohérent, impulsif, halluciné de la vue et extrêmement dangereux. Plusieurs fois il avait failli tuer des infirmiers ou des malades. Le Dr Dagron déclara que F... devait être conduit à la sûreté de Bicêtre et placé dans l'impossibilité de nuire à autrui.

F... m'arriva, ne tarda pas à frapper, et devint bientôt un tel objet d'effroi pour ses compagnons que je le fis mettre tout seul dans l'un des compartiments de la sûreté, mais avec la complète liberté de ses mouvements. Un jour, il paraissait fort calme et inoffensif, lorsqu'un gardien d'une stature robuste pénétra auprès de lui et lui remit une chemise blanche. Le malade fondit subitement sur lui, et, armé d'un crachoir en étain, il lui fit une blessure à la tête. Sans de très prompts secours, il y aurait eu mort d'homme.

F... resta dès lors camisolé jour et nuit.

Je me posai à moi-même cette question : ce malade n'est-il pas un épileptique larvé ? Il est troublé, incohérent, amnésique ; il aperçoit des flammes, il voit du feu, il a des impulsions homicides subites et des violences d'un caractère absolument exceptionnel, le bromure de potassium ne peut-il pas être employé ici comme pierre de touche ?

L'expérimentation réussit. F... va très bien, est d'une douceur enfantine, rend des services aux infirmiers, et gagne 0 fr. 40 par jour à faire des couronnes. Il raisonne parfaitement, n'a plus d'hallucinations, se montre respectueux et reconnaissant vis-à-vis de nous, et j'ai plusieurs fois déjà attiré sur lui l'attention de mon excellent collègue, J. Falret, et de quelques médecins étrangers.

Ma conclusion est facile à tirer : F... était un épileptique larvé et le bromure de potassium l'a considérablement amélioré.

Au bout de deux ou trois mois, je supprimai le sel bromique et j'attendis. Une rechute, identiquement calquée sur l'état antérieur, ne tarda pas beaucoup à survenir, je repris la médication bromurée et nous nous retrouvâmes encore en face d'un état aussi satisfaisant.

OBSERVATION CXLV. — Fugues inconscientes. — Amnésie. — Actes étranges. Épilepsie larvée<sup>2</sup>.

Un sieur L..., cocher de la Compagnie générale des voitures de Paris, âgé de vingt-neuf ans, est d'une sobriété éprouvée et a toujours passé pour un excellent sujet. Depuis un an, il lui est arrivé cinq ou six fois d'abandonner sa voiture et de se mettre à marcher tout droit devant lui. Un jour, lorsqu'il a recouvré sa lucidité, il était couché à terre dans le bois de Vincennes. Il comprit aussitôt ce qui avait dû survenir, et alla réclamer son cheval et sa voiture à la fourrière de la préfecture de police. Il avait été puni, suspendu, révoqué, puis replacé, grâce à ses habi-

1. Observation personnelle.
2. Observation personnelle.

tudes si connues de sobriété et aux bonnes notes que ses chefs avaient toujours données sur lui.

Il est entré, en 1872, à Bicêtre, après diverses péripéties qui sont demeurées fort confuses dans son esprit ; il était calme, raisonnable, intelligent, protestait hautement contre toute inculpation entachant l'honneur et témoignait seulement d'une perte complète et momentanée du souvenir, à de certains intervalles.

Plus je causai avec ce malade et plus je restai convaincu qu'il n'était rien autre qu'un épileptique larvé. Je le mis en traitement, mais il voulut sortir au bout de six à sept semaines et je le perdis de vue. Toutefois, au moment de son départ, je l'avertis que s'il se trouvait un jour ou l'autre dans une position périlleuse et imméritée, il ferait bien d'invoquer mon témoignage.

OBSERVATION CXLVI. — Douze ou quinze tentatives périodiques d'incendie. — Amnésie. — Délire maniaque avec hallucinations de la vue et fureur. — Épilepsie larvée. — Succès de la médication bromurée<sup>1</sup>.

Dans une grande propriété rurale, à l'extrémité ouest de la France, habitait avec sa famille, il y a quatre ans, un jeune homme d'intelligence faible, d'humeur taquine et d'habitudes bizarres. Il avait d'inexplicables pertes de mémoire, avait douze ou quinze fois tenté de mettre le feu, à six ou huit semaines d'intervalle chaque fois, de la même façon et toujours entre sept et huit heures du matin. Un jour, il est subitement pris d'un accès de délire maniaque avec hallucinations de la vue, et devient furieux. Sa famille est effrayée. Télégraphiquement mandé, je pars aussitôt, et, à mon arrivée, avant d'avoir vu le malade, l'on m'entretient très longuement « d'une monomanie incendiaire des plus dangereuses ». J'écoute, je n'émet aucune opinion, puis je pénètre dans l'appartement de ce jeune homme, qui était troublé, un peu effaré, courbaturé, et faisant sa toilette d'une manière toute machinale. L'accès maniaque avait duré soixante heures.

Ce jeune amnésique était un épileptique larvé. Je l'affirmai dans une pièce médico-légale que je rédigeai, séance tenante, et que, en vue d'événements ultérieurs possibles, je fis légaliser par l'autorité locale.

Soumis depuis quatre ans à la médication bromurée, le malade n'a jamais essayé depuis de mettre le feu, n'a plus déliré et est devenu doux, patient et affectueux. Sa faiblesse intellectuelle seule persiste.

OBSERVATION CXLVII. — Besoin irrésistible de marcher tout droit devant soi. — Amnésie. — Troubles intellectuels uniformes et périodiques. — Épilepsie larvée. — Succès de la médication bromurée<sup>2</sup>.

Un sieur K..., journalier, âgé de quarante-quatre ans, d'une sobriété exemplaire, marié, père de deux enfants, déclare qu'il a des *lubies* : « Je suis, dit-il, bien tranquille quelque part et j'y gagne honnêtement ma vie, quand une lubie me prend, n'importe à quel moment, à mon travail, à souper ou dans mon lit : j'abandonne tout, femme, enfants, outils, argent, effets, et j'enfile le chemin qui est tout droit devant moi. Pendant tout le temps que cela me tient, je ne peux pas me

1. Observation personnelle.
2. Observation personnelle.

raisonner. » Et il rapporte alors qu'il a erré en Savoie et en Suisse, qu'il a été une fois éloigné de chez lui pendant trente et un mois, par suite de circonstances curieuses à connaître : excellent ouvrier, il trouvait toujours de l'ouvrage et il se mettait en demeure d'amasser un pécule pour pouvoir prendre le chemin de fer et rentrer auprès des siens, mais avant qu'il possédât une somme suffisante pour son voyage, il était repris de son même accident intellectuel, partait et perdait tout !

K... est breton. Sa présence d'esprit, sa sincérité et sa bonhomie commandent l'intérêt et la sympathie. Le récit de ses aventures, de ses souffrances et de ses malheurs constitue une page sérieuse de pathologie, car on y retrouve la soudaineté de l'*ictus epilepticus*, le besoin machinal de marcher, l'amnésie, l'imprévoyance morbide, la périodicité et l'uniformité des troubles de la pensée, ainsi que le retour absolu du calme, de la raison et du *modus vivendi*, pendant les armistices de sa névrose.

Cet homme était si bien un épileptique larvé, que depuis son séjour à Bicêtre et depuis l'administration d'un traitement bromuré, il n'a pas été une seule fois repris de ces manifestations étranges qu'il a appelées ses *lubies*. Son état mental est parfait. Je vais évidemment réclamer sa sortie, mais que deviendra-t-il ?

OBSERVATION CXLVIII. — Désir impérieux de tuer sa fille. — Irascibilité anxieuse. — Sommeil. — Guérison au réveil. — Épilepsie larvée. — Succès de la médication bromurée<sup>1</sup>.

Une dame de trente ans est prise, tous les mois environ, d'une impérieuse envie de tuer sa fille, âgée de six ans, et qu'elle aime passionnément. Elle passe environ vingt-quatre ou trente-six heures dans un état d'irascible anxiété qui alarme son mari, sa mère et ses domestiques; puis elle s'endort, se déclare guérie à son réveil et réclame son enfant. On pensa d'abord à une influence exercée par la menstruation, à des accidents hystériques, puis à une affection utérine; mais ces diverses opinions ne se justifèrent point. On accepta le diagnostic, *accès périodiques et transitoires de folie homicide* et l'on prescrivit le sulfate de quinine, à la dose de 0<sup>gr</sup>,50 pendant les cinq jours qui devaient précéder l'invasion supposée des impulsions criminelles.

Je fus consulté, et, après de longues et minutieuses interrogations, je reconnus que la périodicité des troubles intellectuels avait quelquefois fait défaut et qu'elle avait été remplacée quatre ou cinq fois par un vomissement subit, inconscient et avec perte de souvenir, et deux fois par une défécation soudaine, involontaire et absolument inexplicable.

Lorsque je parlai d'un état épileptique spécial, on ne parut pas ajouter foi à mon opinion. Au bout de quelques mois cependant, on prit le parti d'en venir à la médication bromurée, et un succès complet s'en est suivi, mais je ne me porte pas garant de l'avenir.

1. Observation personnelle.

OBSERVATION CXLIX. — Absences périodiques. — Atelier bouleversé. — Fugues inconscientes<sup>1</sup>.

Un mécanicien, âgé de trente-deux ans, très sobre, d'une vivacité intellectuelle peu commune et d'un esprit relativement orné, déménage tout son atelier de temps en temps, en laisse les portes ouvertes, sort et disparaît un, deux ou trois jours. Arrêté une première fois, il n'est sorti du dépôt de la préfecture que pour entrer dans une maison de santé. Rendu à la liberté au bout de très peu de temps, il remet tout en place chez lui et travaille avec activité, quand tout à coup il bouleverse de nouveau son atelier, se dirige du côté de la gare Saint-Lazare, prend un billet de chemin de fer pour le Havre, s'embarque au Havre pour Trouville et se fait arrêter chez le concierge de M. Thiers, alors président de la République. Lorsqu'il entre à Bicêtre, dans mon service, il est calme, raisonnable, n'accuse qu'un moment d'*absence* et réclame sa sortie. Il n'a jamais eu de vertiges, de convulsions ou d'incontinence nocturne d'urine.

J'ai dû faire de très grandes réserves sur ce qui pourrait arriver plus tard à ce malade, et au bout de vingt jours j'ai provoqué sa réintégration chez lui.

OBSERVATION CL. — Pâleur, hoquet, aboiements, propos orduriers et menaces de mort. — Pleurs et retour à la raison. — Épilepsie larvée. — Guérison<sup>2</sup>.

Un fonctionnaire d'un ordre élevé, âgé d'une cinquantaine d'années, est doué d'une intelligence au-dessus de la moyenne. C'est un homme très estimé et de relations sûres et agréables. Voici ce qui lui arrive : de temps en temps, tous les quarante ou cinquante jours à peu près, au moment où l'on s'y attend le moins, il pâlit, a le hoquet, se met à aboyer, prend à terre une attitude grotesque et invariablement la même, et, dans des termes orduriers, profère contre sa femme les plus terribles menaces de mort. Au bout d'un temps variable et qui oscille entre dix minutes et une heure et demie ou deux heures, il se relève, revient à lui, s'aperçoit qu'il a dû se passer quelque chose d'extraordinaire, se met à pleurer et demande pardon à sa femme. Cette scène une fois finie, il va à ses affaires, donne des ordres, se met à table, va dans le monde ou reçoit chez lui, et personne ne se doute de rien !

Le malade est cependant venu à Paris et il y a pris et fait prendre l'avis d'un certain nombre de médecins. On a vaguement parlé de *folie intermittente avec impulsions homicides* et d'*hystérie chez l'homme*, mais j'ai cru, pour ma part, à un cas d'épilepsie larvée, et j'ai appris qu'un traitement bromuré persévérément continué avait produit la cessation très nette de tous les accidents.

Enfin, après ces faits si peu discutables, on a encore l'occasion de rencontrer des hommes d'une honorabilité démontrée, qui, par intervalles, blessent toutes les convenances, violent toutes les lois de la pudeur et de la morale et commettent inconsciemment une série d'actes plus qu'étranges. La contra-

1. Observation personnelle.  
2. Observation personnelle.